



CeSeR

Région
Île de France

Contribution

Penser la crise autrement
pour refaire société

Juillet 2020



Contribution

Penser la crise autrement pour refaire société

Introduction	p.4
Les Ateliers	p.6
Les recommandations du Ceser	p.8
La protection des personnes	p.9
La santé	p.10
Les transports	p.10
Le développement économique	p.11
L'aménagement du territoire	p.13
L'aménagement numérique	p.13
L'éducation	p.14
L'enseignement supérieur	p.15
Le budget régional	p.15
L'habitat et la transition énergétique	p.16
Le secteur agricole	p.17
Le tourisme et la culture	p.17
Le sport	p.18



CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

2, rue Simone Veil 93400 SAINT-OUEN
www.ceser-iledefrance.fr

Panser la crise autrement pour refaire société

La crise sanitaire engendrée par le Covid-19 ainsi que le confinement sont venus bouleverser la vie sociale et économique de la France avec pour la région Ile-de-France, une virulence particulière.

A partir du 17 mars (début du confinement) et bien au-delà du 11 mai (début du dé-confinement progressif), les Franciliennes et les Franciliens ont dû adapter leurs vies à une situation inconnue, source d'angoisses et de difficultés mais qui a également engendré une mobilisation exceptionnelle pour venir en aide à celles et ceux qui en avaient besoin.

Cette situation inédite a révélé certaines fragilités dont le Conseil économique, social et environnemental de la Région (Ceser) Ile-de-France a tenté de prendre la pleine mesure pour panser les blessures générées par la crise et faire société autrement.

Pour remplir sa mission, le Ceser a installé une cellule de crise qui a décidé dès le début du mois d'avril de suspendre les travaux en cours et de réorganiser l'activité de l'Assemblée.

En effet, dès le 26 mars 2020, invitée par la cellule de crise, la Présidente de la Région Ile-de-France affirmait son souhait d'associer le Ceser à la réflexion sur la crise et sur ses conséquences.

Elle saisissait officiellement le Ceser pour qu'il lui fasse des recommandations en vue d'aider les Franciliennes et les Franciliens à surmonter les difficultés humaines, sociales et économiques auxquelles ils sont confrontés et afin de relancer l'économie en Ile-de-France. Le Ceser a donc mis en place cinq ateliers qui font écho aux sollicitations précises de la Présidente.

Les conseillers du Ceser ont pu travailler à distance grâce aux outils numériques et ainsi traiter des lourds enjeux auxquels la collectivité régionale doit faire face à court et moyen terme. Ainsi, le Ceser par ses réflexions et préconisations participe au Plan de relance de la Région. Pour mémoire, le Conseil régional a arrêté un budget supplémentaire le 11 juin dernier en séance plénière, pour la mise en place de ces premières mesures exceptionnelles, dans le cadre de l'acte I du Plan de relance. L'acte II de ce Plan est en préparation et sera dévoilé à la rentrée de septembre. Ainsi, les cinq documents produits par nos ateliers sont à ce stade des contributions. En effet, les conditions matérielles, techniques et juridiques n'étaient pas réunies pour que le Ceser puisse procéder à la validation en bonne et due forme d'un Avis, comme c'est le cas dans le cours habituel des choses.

Ces contributions, finalisées et validées par la cellule de crise du Ceser, sont donc une première réponse aux saisines de la Présidente de la Région et répondent à la nécessité de communiquer dès aujourd'hui les préoccupations d'une partie de la société civile francilienne au Conseil Régional. A la rentrée de septembre 2020, ces contributions seront soumises à l'approbation des 190 membres du Ceser, pour que chacune d'elle devienne pleinement, si l'Assemblée du Ceser le décide, un Avis.



LES ATELIERS : fruit d'une démarche collective et concertée

L'Atelier 1 porte sur la société francilienne face à la crise. Cet atelier traite de la manière dont la société civile réagit à cette crise et les conclusions à en tirer. Pour ce faire, les participants se sont demandé quels étaient les effets de la crise encore sous-estimés ou non accompagnés par les premières mesures d'urgence prises par la Région. L'ambition de ce travail est de mettre en évidence les potentiels déficits dans les aides et soutiens apportés.

L'Atelier 2 traite de la façon dont la Région peut mieux s'organiser et se préparer aux différentes situations de crise, qu'elle soit sanitaire, sociale, environnementale ou économique. La contribution de cet atelier propose d'analyser la gestion de crise en recensant ce qui a été mis en œuvre par la Région dans le cadre du périmètre de ses compétences et au-delà de ce cadre, mais aussi ce qui a pu manquer et qu'il serait nécessaire de programmer pour une meilleure résistance aux prochaines crises.

L'Atelier 3 a travaillé à la redéfinition de politiques régionales pour vivre autrement, après la crise, en adaptant ces politiques. Il s'est attaché à faire des propositions dans des domaines jugés prioritaires tels que : le rapport entre l'écologie, la production et la consommation ; les transports et mobilités ; la transition numérique ; les enjeux transversaux liés à la précarité, les inégalités territoriales et à la participation citoyenne.

L'Atelier 4 propose des pistes au Conseil régional pour aider à la réindustrialisation du territoire francilien. Il répond à la première saisine de la Présidente de la Région liée au Covid-19. Cette saisine trouvait racine dans la nécessité de faire de l'Île-de-France un territoire plus indépendant pour produire des biens indispensables.

L'Atelier 5 est scindé en deux parties distinctes : il évalue les marges de manœuvre de la Région dans son budget d'une part et dans sa contractualisation avec l'Etat (notamment dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région [CPER]) d'autre part. Ces deux volets s'attachent à orienter le budget de la Région et le CPER afin qu'ils soient des outils de relance pour la région et le pays.

Le Ceser, par les contributions de ses 5 ateliers, porte à la connaissance du Conseil régional ses préconisations pour accompagner une relance solidaire, écologique et économique. Ses propositions sont le résultat d'un travail collégial, mené par des citoyens engagés représentants du monde associatif et institutionnel, des syndicats et des acteurs de l'économie. Plus de 70 structures sont représentées au sein du Ceser : associations de solidarité ou environnementales, représentants des agriculteurs, des entrepreneurs, du monde de l'enseignement et la recherche, ouvriers, chefs d'entreprises, fonctionnaires, salariés indépendants, retraités... Cette assemblée n'est pas une assemblée d'experts, elle se caractérise néanmoins par sa diversité, permettant ainsi à tous ses membres de faire part de leurs expériences, au service de l'intérêt collectif.

Les recommandations du Ceser

En répondant aux cinq questions posées par l'Exécutif dans ses saisines, le Ceser propose près de 300 recommandations structurantes pour l'action publique régionale dans le contexte post-covid-19. En prévision de la mise en œuvre par la Région du deuxième volet de son plan de relance au second semestre 2020, ces propositions opérationnelles se structurent autour de grands enjeux que la société civile organisée, à travers le Ceser Ile-de-France, considère comme majeurs pour l'avenir du territoire francilien et de ses habitants :

- Il est nécessaire de **capitaliser sur les enseignements de la période pour prévenir les futures crises** et accompagner les collectivités, les entreprises et les associations afin qu'elles soient les acteurs d'une Ile-de-France plus résiliente.
- Il faut **envisager comme une stratégie d'ensemble les mesures de l'action régionale de court, moyen et long terme**. Il ne s'agit pas uniquement d'inventer de nouvelles politiques publiques en réponse aux enjeux de la crise, mais de faire évoluer les politiques existantes pour intégrer les manques que ces enjeux ont mis à jour.
- Il est impératif d'**envisager la reprise et le développement de l'Ile-de-France sous le triple angle social, écologique et économique**. L'économie est une grille de lecture qui sera d'autant plus essentielle qu'elle est liée étroitement aux impératifs sociaux et écologiques.
- **La notion d'attractivité de la Région Ile-de-France est à réinterroger au prisme de la crise sanitaire.** Le départ des Franciliennes et Franciliens pour s'éloigner, quand ils en avaient la possibilité, des conditions de vie imposées dans le contexte du confinement interroge les usages, les rythmes et les modes de vie dans notre région.
- Il est temps de **mettre enfin en œuvre une véritable gouvernance des politiques publiques des collectivités et de l'Etat, afin d'optimiser l'action publique** et ne pas en faire un enjeu concurrentiel entre acteurs, mais de coopération efficace au service des territoires et des habitants.

Ces grands axes issus de la réflexion du Ceser se traduisent en préconisations opérationnelles dans chacun des secteurs thématiques de l'action publique régionale dont on peut indiquer, pour exemple, les propositions suivantes, en invitant à étudier le détail de leurs mises en œuvre dans les 5 contributions travaillées en atelier.



Concernant la protection des personnes

Si le Ceser a pu constater une hétérogénéité des impacts du confinement selon les situations sociale, professionnelle, familiale ou encore économique des Franciliens, il souligne que les inégalités et les fragilités ont été accentuées. La sortie de crise sera particulièrement difficile pour les familles et personnes seules qui affrontent déjà des situations de pauvreté ou de précarité.

C'est pourquoi le Ceser considère que la gestion de la sortie de crise par la Région doit être prioritairement tournée vers le soutien aux personnes et aux territoires fragiles. Cela passe par le développement de l'offre d'accueil d'urgence mais aussi par un soutien appuyé aux associations relais sur le terrain.

D'autre part, la crise mettant à mal la cohésion sociale, la Région doit œuvrer à sensibiliser aux valeurs essentielles de la vie en collectivité.

QUELQUES EXEMPLES DE PRÉCONISATIONS :

- ➔ Créer un fonds de sécurisation régional au bénéfice des associations de solidarité, permettant d'assurer la continuité des actions portées par les bénévoles et les équipes salariées vers les ménages et isolés les plus précaires, couvrant les besoins temporaires de trésorerie ou de fonds de roulement (**atelier 3**)
- ➔ Penser à l'adaptabilité rapide des équipements régionaux pour accueillir les personnes en difficulté en cas de crise, dans les anciens et nouveaux bâtiments (**atelier 2**)
- ➔ Créer des places d'hébergement supplémentaires dédiées aux sans-abris, aux migrants et aux femmes victimes de violences avec ou sans enfants. Réserver des places spécifiques pour les très jeunes femmes, et permettre la mise en sécurité et un accompagnement spécialisé (**atelier 1**)
- ➔ Envisager des actions spécifiques et des plans de renforcement sur les territoires en très grande difficulté (**atelier 2**)
- ➔ Anticiper la remise à disposition des locaux dédiés à l'hébergement d'urgence : quelle pérennité des actions de solidarité ? (**atelier 2**)
- ➔ S'appuyer sur les principales associations humanitaires, les grands réseaux de syndics et de bailleurs sociaux afin de lancer des programmes de sensibilisation aux valeurs essentielles de la vie en collectivité et de favoriser ainsi le « bien vivre ensemble » partout en Ile-de-France, tant dans l'urbain dense, que le périurbain ou le rural (**atelier 2**)
- ➔ Afin d'éviter la surabondance et l'incohérence des informations grand public, une communication spécifique régionale claire et sobre, qui prendrait en compte les risques psychologiques, serait un atout majeur pour l'Ile-de-France. On peut envisager un événement fédérateur et convivial post-crise pour reconstruire le lien social (**atelier 2**)



Concernant la santé

Le Ceser souligne que les inégalités franciliennes, qu'elles soient territoriales ou liées au grand âge, nécessitent l'amélioration de l'accès au soin pour tous.

La crise sanitaire de la Covid-19 a mis sous tension le système de santé public qui, s'il a su remarquablement s'adapter et résister aux chocs, devra bénéficier d'une rénovation des politiques sanitaires afin d'anticiper les futures crises.

Le Ceser vise pour cela trois impératifs : la mise en œuvre d'une gouvernance efficace des acteurs publics de la santé, le renforcement du maillage sanitaire global et l'adaptation de la formation aux enjeux de la crise.

QUELQUES EXEMPLES DE PRÉCONISATIONS :

- ➔ Mettre en place une instance de coordination régionale concernant à la fois les champs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, entre les différents services de l'Etat, l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Région, les Départements et autres collectivités locales ainsi que les organismes associatifs concernés (atelier 2)
- ➔ Réfléchir à l'opportunité de développer des formations sanitaires et sociales (FSS) en lycée professionnel (atelier 2)
- ➔ Encourager la création d'un module de gestion de crise aux premiers gestes au sein des formations sanitaires et sociales (atelier 2)



Concernant les transports

La Région a su réagir avec efficacité pour adapter l'organisation des transports aux urgences, notamment par la facilitation des déplacements des personnels de santé ou la mise en place des gestes barrières. Mais de grands enjeux demeurent pour améliorer la réactivité et la qualité de l'offre de transports, comme la bonne reprise des grands chantiers de déploiement du réseau francilien, la gestion des flux pour permettre une reprise optimale ou l'accompagnement d'Ile-de-France Mobilités pour surmonter la perte des recettes qui la fragilise.

Les futures crises doivent être anticipées avec la mise en place d'un plan de transport spécifique. Au cœur de ce plan, le Ceser souhaite que soient encouragées les mobilités actives en mettant en œuvre rapidement un réseau régional structurant des itinéraires cyclables, cohérent avec les lignes existantes de RER et de métro.

Enfin, le Ceser constate que la chaîne logistique a bien tenu, même si elle a été mise sous tension. La crise a mis en évidence le rôle crucial des modes de transports, d'approvisionnement et d'expédition pour assurer la bonne continuité de la vie quotidienne des Franciliennes et des Franciliens. La Région doit résolument s'engager dans la sécurisation de la chaîne logistique de l'Ile-de-France.

QUELQUES EXEMPLES DE PRÉCONISATIONS :

- ➔ Faciliter la multimodalité par la création systématique de parkings à vélos à proximité des gares RER et SNCF, des futures gares du Grand Paris Express (GPE) au terminus des lignes de bus ou tramway et œuvrer à la continuité des itinéraires cyclables (atelier 3)
- ➔ Faciliter l'implantation de points relais qui permettent de regrouper des livraisons sur un seul point et donc réduire le kilométrage parcouru (atelier 3)
- ➔ Mise en œuvre très rapide d'un réseau régional structurant par la création des lignes du RER Vélo, qu'elles soient provisoires ou partielles pour déclencher un réflexe vélo (atelier 3)
- ➔ Prévoir un plan de transport de crise différencié tenant compte des besoins des territoires et des personnels nécessaires à faire fonctionner les services essentiels à la vie quotidienne (atelier 3)
- ➔ Pérenniser le renforcement des mesures de nettoyage, notamment dans les trains, et le rôle d'IDF Mobilités en matière de diffusion de bonnes pratiques (messages de prévention et d'incitation au port du masque) (atelier 1)
- ➔ Concevoir un plan de crise spécifique à IDF Mobilités, afin d'identifier les risques majeurs pouvant impacter les transports collectifs (attentats, inondations, pandémies...) et réaliser des "stress tests" dans ces conditions (atelier 2)
- ➔ Intégrer systématiquement des espaces de logistique urbaine dans les zones denses dans les opérations d'aménagement d'envergure (atelier 4)



Concernant le développement économique

Le Ceser constate que la Région a joué tout son rôle dans le soutien d'urgence aux entreprises du territoire. Sa réponse a été rapide, évolutive et efficace. Si tous les secteurs économiques ont été touchés par la crise, certaines filières l'ont été plus fortement comme l'immobilier, le tourisme, la construction, le commerce de détail non alimentaire et les services de proximité. Pourtant, dans le même temps, c'est l'activité de certains secteurs, restée constante malgré les difficultés, qui a permis de soutenir la vie quotidienne des habitants, comme le commerce alimentaire, de grande ou petite distribution ou encore les structures directement tournées vers la solidarité et la cohésion sociale. Entre soutien aux entreprises et accompagnement de la transformation des modes de production, de distribution et de consommation, la crise a rendu encore plus central le rôle de la Région en matière de développement économique.

Le Ceser souhaite donc que la Région continue d'affirmer clairement son rôle de leader dans le développement économique, notamment en soutenant les entreprises en période de crise et en les accompagnant dans le déploiement du télétravail.

Un soutien spécifique pour le développement de l'économie sociale et solidaire pourrait d'autre part être mis en place, notamment en se dotant d'une Stratégie Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) dans le Schéma Régional de Développement Economique, de l'innovation et de l'internationalisation (SRDEII) conçu avec les entrepreneurs de l'ESS dans le cadre d'une conférence régionale de l'ESS.

Il s'agit également d'accompagner le développement des commerces de proximité et des petits distributeurs, de valoriser l'innovation socialement responsable et d'intégrer l'emploi au travers de toutes les entreprises pour aller vers une économie plus responsable et plus vertueuse.

QUELQUES EXEMPLES DE PRÉCONISATIONS :

- ➔ Privilégier les aides à l'investissement productif des entreprises plutôt que des aides à leurs trésoreries (**atelier 5**)
- ➔ Mettre à disposition des télétravailleurs des lieux partagés dans les grands ensembles de logements (copropriétés, ensembles de logement social) afin d'améliorer les conditions de travail, notamment pour les salariés vivant en logements exigu (**atelier 1**)
- ➔ Rompre avec la stratégie du champion, du chef de file, du ruissellement du « leader » pour favoriser le développement endogène économique et social des territoires franciliens en confortant les circuits-courts particulièrement dans les filières stratégiques (économie circulaire, activités sportives et culturelles, santé, accès aux soins, alimentation, production agricole) (**atelier 3**)
- ➔ Accélérer les délais de paiement des collectivités publiques aux entreprises (**atelier 1**)
- ➔ Aider les entreprises qui n'ont pas eu accès aux dispositifs existants (notamment les SIAE) à relancer leur activité à court terme, notamment via le fonds résilience (**atelier 1**)
- ➔ Préserver davantage les PMI en garantissant à 100 % les prêts garantis par l'Etat (PGE) destinés aux entreprises de 10 à 250 salariés en complément de la Banque Publique d'Investissement BPI qui les garantit à 90 % (**atelier 4**)
- ➔ Promouvoir des orientations permettant de diminuer le nombre de déplacements : encourager le télétravail en veillant à la nécessaire adaptation des conditions de travail et au maintien du lien social, multiplications des espaces de coworking dans des lieux stratégiques, développement de la téléconsultation médicale (**atelier 3**)



Concernant l'aménagement du territoire

Pour le Ceser, le soutien à l'activité économique du territoire et la question cruciale de la réindustrialisation de l'Ile-de-France va nécessiter de maintenir un équilibre entre un développement efficient de l'activité industrielle et un développement social et environnemental harmonieux du territoire.

Les décisions prises par la Région doivent s'inscrire dans une dynamique durable, économique, sociale et environnementale.

Il convient donc d'ajuster les politiques d'aménagement et la politique foncière pour faciliter la réindustrialisation dans le respect du Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France (SDRIF), dont les 3 piliers ont témoigné de leur pertinence pendant la période de crise (Relier/structurer : « une métropole plus connectée et plus durable » ; Polariser/équilibrer : « une région diverse et attractive » ; Préserver/valoriser : « une région plus vivante et plus verte »).

QUELQUES EXEMPLES DE PRÉCONISATIONS :

- ➔ Elaborer en lien avec toutes les intercommunalités un schéma de cohérence régionale pour l'implantation des activités économiques en s'appuyant sur les 8 territoires d'industrie franciliens, qui ciblent les zones franciliennes à accompagner spécifiquement pour ancrer et développer les usines, PME et PMI (**atelier 4**)
- ➔ Sanctuariser et rénover les zones d'activité économiques (ZAE), en particulier en zone dense et près des gares (**atelier 4**)
- ➔ Conforter la densification tout en réinterrogeant à la lumière de la crise sanitaire sa qualité et sa mise en œuvre dans toutes les opérations d'aménagement (**atelier 4**)
- ➔ Mobiliser les dispositifs d'ingénierie foncière, comme par exemple l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France (EPFIF), pour la constitution de réserves foncières et la séparation entre foncier et bâti (**atelier 4**)



Concernant l'aménagement numérique

Le Ceser souligne que la capacité d'accès aux réseaux et aux usages numériques est la condition principale de la continuité d'activité du territoire. La continuité du fonctionnement des réseaux et des services est une des raisons majeures qui ont permis aux Franciliennes et aux Franciliens de traverser l'épreuve, et ce dans les trois domaines principaux que sont la consommation, l'éducation et l'accès à l'information. La Région doit donc jouer pleinement son rôle pour sécuriser l'accès au très haut débit et pour assurer aux Franciliennes et aux Franciliens les bonnes conditions et les équipements nécessaires à un accès continu aux ressources numériques.

QUELQUES EXEMPLES DE PRÉCONISATIONS :

- Intégrer concrètement la transition numérique au sein des schémas d'aménagement afin de répondre aux enjeux du périurbain et de la Grande Couronne (**atelier 3**)
- En coordination avec l'Etat et les opérateurs de télécommunications et énergétiques, une réflexion sur la qualité et la pérennité des réseaux en cas de crise doit être initiée (**atelier 2**)



Concernant l'éducation

Le Ceser constate le rôle crucial de la reprise de l'activité scolaire, tant pour permettre aux élèves de ne pas subir une trop longue coupure de l'enseignement, que pour permettre aux parents de reprendre leurs activités sociales et professionnelles. C'est pourquoi les équipements scolaires, du bâti à leur maintenance, doivent être adaptés aux urgences de crise, afin qu'ils soient en capacité de recevoir les élèves et les équipes enseignantes en toute sécurité.

La crise du Covid-19 a privé les lycées de presque un tiers de leur année scolaire 2019-2020. Or, les trois années du lycée apparaissent comme cruciales pour l'avenir des jeunes car elles sont déterminantes pour la poursuite d'études supérieures. Il est donc nécessaire de prévoir un accompagnement spécifique des lycéens pour assurer la continuité pédagogique et afin de prévenir les risques de décrochage.

Au-delà des mesures d'urgence concernant la prévention de la crise alimentaire touchant les jeunes et concernant l'équipement numérique indispensable à la continuité de l'enseignement, les valeurs d'engagement et de responsabilisation face à la crise pourraient être impulsées auprès des lycéens : ce sont les prescripteurs d'aujourd'hui au sein de leurs familles et de leurs groupes d'amis, et les acteurs de la vie francilienne de demain.

QUELQUES EXEMPLES DE PRÉCONISATIONS :

- Elaborer des dispositifs permettant un enseignement « mixte » en présentiel et à distance, en équipant les classes de systèmes de visio-conférence afin que les élèves à distance aient la possibilité de suivre le même cours que celui dispensé aux élèves présents physiquement (**atelier 1**)
- Renforcer l'aménagement des locaux, en multipliant les points d'eaux, en proscrivant les dispositifs de séchage de mains par air soufflé, en mettant en place des tables individuelles et en mettant à disposition des enseignants des équipements de sonorisation (**atelier 1**)
- Elaborer et distribuer un « kit de base » aux lycéens franciliens, afin qu'ils soient dotés équitablement (outil informatique, connexion de qualité et manuels papier de référence) (**atelier 1**)

- Prendre en compte les risques de crise alimentaire, en assurant par exemple la distribution de paniers-repas à la place de la cantine (**atelier 2**)
- Impulser une « culture de crise » auprès des lycéens, par exemple par l'organisation d'une journée de formation. Une action spécifique vers les lycéens, en coordination avec les rectorats, devrait développer une culture de prévention et un engagement solidaire (**atelier 2**)
- Renforcer les équipes d'entretien, de nettoyage et de restauration scolaire, en augmentant les embauches et les formations, en revalorisant ces postes et en assurant leur protection sanitaire (**atelier 1**)



Concernant l'enseignement supérieur

La crise sanitaire a fragilisé les conditions de vie et de travail des étudiants franciliens, qui ont dû faire face à une perte de leur emploi étudiant ainsi qu'à la fermeture des restaurants universitaires et de la médecine universitaire durant la période de confinement.

Ces difficultés financières peuvent être accrues par le fait qu'un contrat d'apprentissage est souvent nécessaire pour obtenir le financement des études. Or, compte tenu des répercussions économiques de la crise du Covid-19, il faut anticiper des difficultés pour le recrutement en apprentissage pour la rentrée 2020.

C'est pourquoi le Ceser pense prioritaire l'amélioration des conditions de travail et de vie des étudiants en temps de crise.

DEUX EXEMPLES DE PRÉCONISATIONS :

- Coupler l'aide nationale de 200 euros versée aux étudiants et aux jeunes précaires par une aide régionale du même montant (**atelier 1**)
- Prolonger les allocations doctorales régionales d'une durée au moins égale à la durée d'arrêt effectif des travaux (**atelier 1**)



Concernant le budget régional

Le Ceser appuie l'importance pour la Région de mobiliser ses moyens budgétaires pour aider le territoire à se redresser et son économie à se relancer. Il convient donc de structurer le budget 2021 afin d'orienter les marges de manœuvres budgétaires vers la reprise. Il s'agit en priorité d'assurer la pérennité des entreprises.

La crise sanitaire et le confinement ont un impact profond sur les capacités budgétaires de la Région Ile-de-France. En 2020, le PIB en France devrait chuter de 11 %, prévision sur laquelle est construit le troisième projet de loi de finances rectificatives.

Cela représente un choc sans précédent sur l'économie française, en particulier en région Ile-de-France, où prend place un tiers de la production nationale.

A plus long terme, il conviendra de capitaliser sur les enseignements de la crise en invitant le législateur à une révision de l'encadrement réglementaire du budget régional, en matière de péréquation et de trop grande dépendance à la fiscalité sur l'automobile.

QUELQUES EXEMPLES DE PRÉCONISATIONS :

- Pour préserver, générer l'emploi et diminuer le chômage, la Région doit se donner les moyens de faire travailler, chaque fois que c'est possible, les entreprises franciliennes (**atelier 5**)
- Le Ceser juge incontournable un recours accru à l'emprunt pour financer les investissements dont les Franciliens ont besoin, contribuant par la même au redémarrage de l'économie en Ile-de-France (**atelier 5**)
- Les larges marges de manœuvre (autofinancement et emprunt) doivent servir à planifier, sur plusieurs années, un effort budgétaire à la mesure de la crise économique et sociale, actuelle et à venir qui affecte l'Ile-de-France (**atelier 5**)
- L'Etat doit s'engager résolument pour que soit préservé l'équilibre budgétaire d'Ile-de-France Mobilités (**atelier 5**)



Concernant l'habitat et la transition énergétique

Le Ceser considère que la sobriété est un enjeu déterminant dans la poursuite de la transition écologique par la Région Ile-de-France. La mise en œuvre de la sobriété constitue une solution de long terme répondant aux difficultés rencontrées lors de cette situation sanitaire exceptionnelle. Ainsi, la Région doit s'employer à prioriser des investissements qui permettront de décarboner ses actions. Un plan de relance de long terme se doit donc d'intégrer les enjeux de changement de paradigme énergétique en lien direct avec la rénovation de l'habitat. Il s'agit d'une part de prioriser et d'accélérer le basculement vers les énergies renouvelables et d'autre part de mettre en œuvre un plan majeur de rénovation de l'habitat pour éradiquer les passerelles thermiques.

QUELQUES EXEMPLES DE PRÉCONISATIONS :

- Consacrer tout le budget prévu pour le développement des énergies renouvelables électriques et celui prévu pour l'achat des garanties d'origine dans la Stratégie énergie-climat à la conversion rapide de 100% du parc francilien de bâtiments chauffés au fioul (**atelier 3**)

→ Mettre en place une aide à la qualification des artisans à l'installation/maintenance des pompes à chaleur en Ile-de-France (**atelier 3**)



Concernant le secteur agricole

En période de crise, la continuité des activités agricoles est indispensable. Or, le confinement a entraîné la fermeture des marchés et d'un grand nombre de points de vente chez les producteurs. Pour le Ceser, l'action publique régionale doit donc viser deux objectifs : d'une part, soutenir les entreprises agricoles et leurs emplois, d'autre part, accompagner les agriculteurs dans le rôle central qu'ils ont à jouer dans le déploiement des circuits courts et de l'économie circulaire. Le soutien public doit donc porter sur l'emploi et la formation agricole, notamment sur les secteurs prioritaires, tant sur le plan économique qu'environnemental, comme la méthanisation.

L'effort à porter sur le recentrage vers les filières locales invite à accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre des circuits courts.

QUELQUES EXEMPLES DE PRÉCONISATIONS :

- Mieux accompagner l'emploi de travailleurs agricoles en cas de crise, notamment en mettant en lien les offres et les demandes d'emplois saisonniers agricoles en Ile-de-France, en ciblant, entre-autres, les bassins d'emploi franciliens (**atelier 1**)
- Les filières « fruits et légumes », « élevage » et « betterave et colza » sont à développer davantage pour répondre aux besoins des Franciliens et développer les circuits-courts. (**atelier 4**)
- Renforcer les actions du pacte agricole pour les accélérer et aboutir à une économie circulaire plus efficiente (**atelier 5**)



Concernant le tourisme et la culture

Le Ceser invite à des actions visant d'une part au soutien des acteurs de ces deux secteurs parmi les plus impactés par la crise, et d'autre part à s'appuyer sur l'offre touristique et culturelle francilienne pour encourager la reprise.

En effet, les acteurs de la culture et du tourisme ont été fortement touchés par l'arrêt du secteur engendré par les mesures de confinement. Or, ces secteurs, caractérisés par un grand nombre de petites à très petites structures et de professionnels intermittents, connaissaient déjà certaines difficultés avant la crise.

D'autre part, les lieux culturels et touristiques seront essentiels pour permettre la reprise par leur rôle dans l'attractivité du territoire. Enfin, ce sont des lieux de rencontres et d'échanges, ayant également vocation à créer du lien social. Aussi, l'arrêt de l'activité a eu un impact sur le « vivre ensemble ».

QUELQUES EXEMPLES DE PRÉCONISATIONS :

- Mettre en place une campagne de communication physique et numérique valorisant le patrimoine touristique de la région Ile-de-France, à destination des Franciliennes et des Franciliens mais aussi des touristes français des autres régions (**atelier 1**)
- Mettre en place un label sanitaire permettant de rassurer les publics des lieux culturels qui ouvriront en septembre, assurant que les règles sanitaires y sont respectées (**atelier 1**)
- Mettre en place un chèque-culture régional sur le modèle des chèques-vacances pour les Franciliens, s'appliquant uniquement en Ile-de-France, afin de soutenir les acteurs du secteur et de recréer du lien social autour de la culture (**atelier 1**)



Concernant le sport

Le Ceser souligne le rôle central du sport dans cette période de crise car il participe à l'équilibre social et au bien-être des Franciliennes et des Franciliens en mettant en avant des valeurs telles que l'entraide, la solidarité, l'effort et la persévérance.

Le sport est un atout pour se reconstruire tant sur le plan individuel que collectif : la Région se doit de soutenir les acteurs du secteur sportif et de valoriser la pratique sportive. Le Ceser invite au soutien des clubs sportifs professionnels et amateurs qui ont été mis totalement à l'arrêt. L'impossibilité de respecter et de superviser la distanciation physique dans les espaces naturels, l'interdiction d'utiliser les transports pour se rendre sur son lieu d'exercice et l'interdiction des rassemblements sont autant de causes qui ont conduit à ralentir les activités sportives durablement, même au-delà de la date du déconfinement.

DEUX EXEMPLES DE PRÉCONISATIONS :

- Mettre en place une aide matérielle permettant le respect des gestes barrières dans les clubs sportifs (distribution de masques et gels hydro-alcooliques, achat de matériels et aide aux rénovations) (**atelier 1**)
- Développer massivement le « sport bien être » pour tous, via la promotion et l'organisation de cours collectifs de découverte en plein air, dans des espaces prêtés par les collectivités franciliennes, avec des systèmes d'adhésion souples (**atelier 2**)



Contribution

Penser la crise autrement
pour refaire société



Conseil économique, social et
environnemental d'Île-de-France
2 rue Simone Veil, 93400 SAINT-Ouen



ceser@iledefrance.fr
www.ceser-iledefrance.fr



@ceseridf



01 53 85 66 25



Bât Victor Hugo, 3^{ème} étage
8 boulevard Victor Hugo,
93 400 SAINT-Ouen